



Bulletin N° 09 - 7mai 2019

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale : celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

## SOMMAIRE :

### • Mildiou :

-**Situation sur le terrain** : pas de mildiou, environnement sain, mais présence de repousses sur la plupart des tas de déchets non gérés ! Il est plus qu'urgent de gérer les tas de déchets de pomme de terre !

-**Risques** : réserve de spores faible sur tous les postes, seuil de nuisibilité non atteint.



Fontane plantée le 13 avril à Orchies (59) - Germes de 10 cm.  
Photo : C.Haccart CA 59/62

**OBSERVATIONS** : 23 parcelles et 9 tas de déchets ont été observés cette semaine.

### STADE DE LA CULTURE :

Les plantations sont terminées. La fraîcheur de ces derniers jours a ralenti la pousse.

**Dans les départements du Nord et du Pas de Calais**, la très grande majorité des parcelles ne sont pas levées. Dans les parcelles plantées entre le 10 et le 25 avril, la taille des germes est comprise entre 0.5 et 10 cm selon les variétés et l'état de germination des plants à la plantation. Ces parcelles ne devraient pas lever avant 8 à 15 jours. Les parcelles plantées fin mars (généralement des variétés précoces), sont au stade émergence. Dans les parcelles qui sont ou qui ont été bâchées et les jardins, on peut voir des plantes qui font déjà 20 à 30 cm.

**Dans les départements Picards**, selon les dates de plantations, le stade végétatif oscille entre germes à 3 cm (variété Lady Claire plantée le 17 avril), pré-émergence (variété Innovator plantée le 18 avril) et levée (variété Eris plantée le 6 avril). On note un salissement des parcelles (Cf. photo parcelle avec présence de ray grass).

**METEO** : une nouvelle perturbation devrait arriver à compter de ce soir et apporter des quantités d'eau assez importantes jusqu'au milieu du week-end (20 à 40 mm annoncés). Les températures sont moins fraîches le matin à partir de demain. A compter de dimanche, le temps devrait repartir au sec avec des températures à la hausse.



Innovator stade pré-émergence secteur St Riquier(80)

Photo : C Colmaire—CNPPT



Raygrass secteur Hyencourt le Grand (80)

Photo : S Garson—Ca80

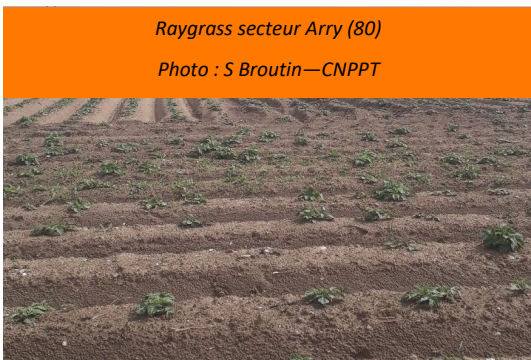




Parcelle levée, Plantes de 20 à 30 cm—Secteur Pérenchies (59)  
Photo : C.Haccart CA 59/62



Fontane plantée le 19 avril à Deulémont (59) - Germes de 0.5 à 2 cm.  
Photo : C.Haccart CA 59/62



Raygrass secteur Arry (80)  
Photo : S Broutin—CNPPT



Adora plantée le 11 avril à Villers Pol (59) - Stade émergence.  
Photo : C.Gazet CA 59/62

## MILDIU:

### **Situation sur le terrain**

Les tournées d'observation se poursuivent pour localiser et suivre l'évolution des repousses ainsi que l'arrivée du mildiou sur les tas de déchets et d'écarts de triage non gérés.

**Les repousses sont déjà bien développées sur la plupart des tas de déchets non gérés.** Pour le moment, la végétation reste saine.

**N'attendez pas que la végétation se développe ni que les parcelles lèvent pour bâcher vos tas de déchets, il faut intervenir le plus rapidement possible. La lutte contre le mildiou commence dès maintenant !**

### **Dans les départements du Nord et du Pas de Calais,**

6 tas de déchets non gérés ont été observés cette semaine à Staple (59), Arnèke (59), Lederzeele (59), Erquinghem Lys (59) et Dieval (62), tous présentent des repousses qui sont saines pour le moment.

### **Dans les départements Picards,**

Des tas de déchets sont encore recensés à Bouchoir, Fricourt et Courcelette (80), avec présence de végétation mais sans présence de mildiou. Certains, comme celui de Hangest en Santerre a eu le bénéfice du gel du week-end.



Tas de déchet avec pousses gelées  
Photo : P Monnier—Touquet Savour





*Tas de déchets avec présence de parcelle plantée à proximité  
Photo : P Monnier—Touquet Savour*



*Tas de déchets couvert de nombreuses repousses à Dieval  
Photo : C.Haccart CA 59/62*



*Tas de déchets avec présence de repousses à Staple  
Photo : C.Haccart CA 59/62*

## ***Pourquoi et comment gérer les tas de déchets ?***

Si rien n'est fait pour empêcher les repousses de faire leur apparition sur les tas, le mildiou peut s'y développer rapidement, ce qui constitue **une source d'inoculum importante pour les parcelles situées à proximité** (les spores de mildiou peuvent parcourir des distances d'environ 1km).

Si vous êtes concerné, **ne tardez pas à bâcher vos tas avec une bâche noire type "ensilage" pour empêcher le développement des repousses et protéger vos parcelles d'une arrivée précoce de l'épidémie**. Des précautions particulières sont à prendre, car l'écoulement de jus est important avec cette méthode. Le tas devra être éloigné de tout point d'eau, de toute parcelle voisine de pomme de terre, se situer à plus de 10 m des chemins et être entouré d'une butte de terre.

**La gestion des tas de déchets principalement constitués de tubercules pourra s'effectuer à l'aide d'un traitement à la chaux vive** par un mélange aussi homogène que possible de chaux vive avec les déchets dans une proportion d'une dose de chaux vive pour dix doses de déchets de pommes de terre (voir méthode et recommandations dans le BSV n°2).



**ATTENTION : Un arrêté de lutte obligatoire est pris dans les départements du Nord et du Pas de Calais. Il rend obligatoire la destruction de la végétation sur les tas de déchets.**

## **DEPARTEMENTS PICARDS**

**Départements Picards -Tableau des risques mildiou établi à partir du modèle Mileos® le 7 mai 2019 :**

	Stations météorologiques	Dates de dépassement du seuil de nuisibilité durant les 7 derniers jours	Réserve de spores	Seuil de nuisibilité atteint du 7 au 9 mai			Pluviométrie depuis le 30 avril
				Variété sensible	Variété intermédiaire	Variété résistante	
Grand Amiénois / 3 Vallées	Vron	Aucune	Faible	NON	NON	NON	7,4
	Boves	Aucune	Faible	NON	NON	NON	11
	Hérissart	Aucune	Faible	NON	NON	NON	7
	Inval	Aucune	Faible	NON	NON	NON	8
	Thieulloy l'Abbaye	Aucune	Faible	NON	NON	NON	20,4
Chaunois / Soissonnais	Coucy la Ville	Aucune	Faible	NON	NON	NON	17,5
	Saint Christophe à Berry	Aucune	Faible	NON	NON	NON	20
Grand Laonnois	Ebouleau	Aucune	Faible	NON	NON	NON	10
	Marchais	Aucune	Faible	NON	NON	NON	9,5
Santerre Hauts de Somme /Saint Quentinnois / Source et vallées	Attilly	03-mai	Faible	NON	NON	NON	11
	Templeux le Guérard	Aucune	Faible	NON	NON	NON	11,6
	Curly	Aucune	Faible	NON	NON	NON	11,9
	Aizecourt le Haut	Aucune	Faible	NON	NON	NON	9,2
	Guiscard (Beines)	Indisponible					
Sud de l'Aisne	Verdilly	3 et 4 mai	Faible	NON	NON	NON	17,1
Compiègnais / Grand Beauvaisis / Thelle Vixin sablons / Sud de l'Oise	Barbery	Aucune	Faible	NON	NON	NON	26
	La Houssoye	Aucune	Faible	NON	NON	NON	10,5
	Catenoy	Aucune	Faible	NON	NON	NON	11,4
	Rothois	Aucune	Faible	NON	NON	NON	9,8
Thierache	Grougis (Forté)	03-mai	Faible	NON	NON	NON	19,5
	Le Hérie la Vieville	2 et 3 mai	Faible	NON	NON	NON	9,2
Trait Vert	Assainvillers	02-mai	Faible	NON	NON	NON	13
	Champien (Solente)	2 et 3 mai	Faible	NON	NON	NON	6,5
	Marcelcave	Aucune	Faible	NON	NON	NON	10
	Vauvillers	Aucune	Faible	NON	NON	NON	7,4

Le tableau des risques mildiou est réalisé à partir de prévisions météorologiques à 48 heures. Si les conditions météorologiques constatées diffèrent des prévisions (pluies, brumes, brouillard...) il se peut que les risques évoluent.

### **Départements Picards - Situation au niveau de Mileos® et analyse des risques du 7 au 9 mai :**

Quelques secteurs ont montré des conditions favorables aux contaminations la semaine passée (Attilly, Assainvillers, Forté, Solente, Verdilly, Le Herie La vieville). Cependant depuis plusieurs jours, les conditions climatiques sont fraîches et limitent les réserves maladies. Ces conditions climatiques sont également défavorables aux contaminations.

==> Sur la période du 7 au 9 mai, le seuil de nuisibilité n'est pas atteint pour l'ensemble des variétés et ce quel que soit le secteur.

## **DEPARTEMENTS NORD et PAS DE CALAIS**

**Nord et Pas De Calais -Tableau des risques mildiou établi à partir du modèle Mileos® le 7 mai 2019 :**

	Stations météorologiques	Dates de dépassement du seuil de nuisibilité durant les 7 derniers jours	Réserve de spores	Seuil de nuisibilité atteint du 7 au 9 mai			Pluviométrie depuis le 30 avril
				Variété sensible	Variété intermédiaire	Variété résistante	
Scarpe / Hainaut / Cambrésis/Thiérache	Avesne les Aubert	Aucune	Faible	NON	NON	NON	27
	Esnes	Aucune	Faible	NON	NON	NON	21
	Fressies	Aucune	Faible	NON	NON	NON	17
	Ohain	Aucune	Faible	NON	NON	NON	23
	Thiant	Aucune	Faible	NON	NON	NON	18
Artois / Ternois / Pays de Montreuil	Ambricourt	Aucune	Faible	NON	NON	NON	11
	Aix Noulette	Aucune	Faible	NON	NON	NON	13
	Berles au Bois	Aucune	Faible	NON	NON	NON	9
	Bonnières	Du 30 avril au 2 mai	Faible	NON	NON	NON	11
	Boursies	Aucune	Faible	NON	NON	NON	15
	Croisette	Le 2 mai	Faible	NON	NON	NON	11
	Ecuire	Aucune	Faible	NON	NON	NON	12
	Frémicourt	Aucune	Faible	NON	NON	NON	15
	Gomiecourt	Aucune	Faible	NON	NON	NON	10
	Haucourt	Aucune	Faible	NON	NON	NON	12
	Hermaville	Aucune	Faible	NON	NON	NON	12
	Izel-les-Equerchin	Aucune	Faible	NON	NON	NON	8
	Saint Pol sur Ternoise	Aucune	Faible	NON	NON	NON	11
	Ternas	Aucune	Faible	NON	NON	NON	6
Tilloy Les Moflaines	Aucune	Faible	NON	NON	NON	23	
Bethunois / Plaine de la Lys / Pays d'Aire	Auchy les Mines	Aucune	Faible	NON	NON	NON	16
	Calonne Sur La Lys	Aucune	Faible	NON	NON	NON	10
	Hesdigneul Les Béthune	Aucune	Faible	NON	NON	NON	12
	Lillers	Aucune	Faible	NON	NON	NON	25
	Lorgies	Aucune	Faible	NON	NON	NON	9
	Mametz	Les 2 et 3 mai	Faible	NON	NON	NON	17
Région de Lille / pévéle	Allesnes les Marais	Aucune	Faible	NON	NON	NON	16
	Frelinghien	Aucune	Faible	NON	NON	NON	10
	Orchies	Aucune	Faible	NON	NON	NON	13
Flandres / Wateringues / Collines guinoises	Andres	Aucune	Faible	NON	NON	NON	12
	Bailleul	Aucune	Faible	NON	NON	NON	7
	Godewaersvelde	Aucune	Faible	NON	NON	NON	9
	Hondschoote	Aucune	Faible	NON	NON	NON	9
	Merckeghem	Les 30 avril et 1er mai	Faible	NON	NON	NON	7
	Pitgam	Aucune	Faible	NON	NON	NON	6
	Steenbecque	Aucune	Faible	NON	NON	NON	11
	Teteghem	Aucune	Faible	NON	NON	NON	10
	Vieille Eglise	Aucune	Faible	NON	NON	NON	5
	Wormhout	Aucune	Faible	NON	NON	NON	8
Zuytpeene	Aucune	Faible	NON	NON	NON	9	

Le tableau des risques mildiou est réalisé à partir de prévisions météorologiques à 48 heures. Si les conditions météorologiques constatées diffèrent des prévisions (pluies, brumes, brouillard...) il se peut que les risques évoluent.



## **Nord et Pas de Calais - Situation au niveau de Mileos® et analyse des risques du 7 au 9 mai :**

### **SITUATION AU NIVEAU DE MILEOS®**

Des contaminations entraînant des dépassements du seuil de nuisibilité ont eu lieu sur quelques postes (Bonnières, Croisette, Mametz, Merckeghem) sur la période du 30 avril au 3 mai. Après quelques jours frais qui n'ont pas entraîné de risques, les conditions météorologiques devraient être plus favorables au mildiou à compter de demain (pluies, hygrométrie élevée, températures un peu plus douces) mais comme la réserve de spores contaminante est faible cela ne devrait pas donner lieu à un dépassement du seuil de nuisibilité.

### **ANALYSE DES RISQUES**

La grande majorité des parcelles ne sont pas levées. Seules quelques parcelles de précoces plantées tôt ou les parcelles qui ont été bâchées sont émergentes ou levées. L'environnement est sain, aucun symptôme de mildiou n'a été observé pour le moment, que ce soit en parcelle ou sur repousses (tas de déchets, parcelle).

- **Le seuil de nuisibilité n'est pas atteint et ce quelle que soit la sensibilité variétale,**

## ***Interprétation du tableau des risques mildiou et seuils de nuisibilité :***

**Pour commencer à tenir compte du seuil de nuisibilité, il faut que vous vous trouviez dans la situation suivante :**

- Réserve de spore ayant atteint les niveaux suivants:

- **MOYENNE** pour les variétés sensibles,
- **ELEVEE** pour les variétés intermédiaires,
- **TRES ELEVEE** pour les variétés résistantes,

- **ET** conditions météorologiques (température et Hygrométrie) favorables aux contaminations.

Les dernières colonnes du tableau des risques vous indiquent en fonction de la sensibilité de vos variétés si le seuil de nuisibilité est atteint ou pas (OUI, NON).

**Attention, les risques donnés dans le tableau des risques sont valables pour des parcelles non irriguées. L'irrigation peut augmenter le risque en fonction des heures où elle est positionnée.**

### **Les conditions climatiques favorables aux contaminations:**

La contamination est possible dès que l'hygrométrie est supérieure à 87%, associée à :



- une température de 21°C durant 8 heures consécutives.
- une température de 14°C durant 10 heures consécutives.
- une température de 10°C durant 13 heures consécutives.



Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Agence française de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018.

Rédactrice et animatrice filière pour le secteur Nord-Pas de Calais : Christine Haccart - Chambre d'Agriculture du Nord Pas de Calais (Tél : 03.21.64.80.88)

Animatrices filière pour le secteur Picardie : Solène Garson - Chambre d'Agriculture de la Somme (Tél : 03.22.95.51.20) et Valérie Pinchon - FREDON Picardie (Tél : 03.22.33.67.11)

Expertise Miléos® : Cyril Hannon - Arvalis Institut du Végétal (Tél : 03.22.85.75.66)

Bulletin édité sur la base des observations réalisées par les partenaires du réseau : Acolyance, Arvalis Institut du Végétal, Asel, Belchim Crop Protection, Cerena, CETA de Ham, GR CETA du Soissonnais, CETA des Hauts de Somme, Chambre d'Agriculture de la Somme, Chambre d'Agriculture du Nord Pas de Calais, Comité Nord, Coopérative de Vecquemont, Ets Coudeville-Marcant, Ducroquet Négoce, Expandis, Ets Charpentier, Coopérative la Flandre, FREDON Picardie, Le GAPPI, GC la Pomme de Terre, GITEP, Intersnack, IPM France, Ets Jourdain, Ets Loridan, Maison Lecouffe, Mc Cain, Nord Négoce, Pomuni France, Pom'Alliance, Roquette, Sana Terra, SAS Sermaplus, Select'up, le SETAB, Soufflet Agriculture, Terre de France, Téréos Syral, TERNOVEO, Touquet Savour, UNEAL, Ets Vaesken.

Ferme des Tilleuls, Earl Deraeve, GAEC Fourdinier, M Henno, M Ruysen, M Caby, M Lefranc, M Gosse de Gorre, M Cannesson, M Dequeker, M Dequidt.

Coordination et renseignements : Samuel Bueche - Chambre d'Agriculture du Nord Pas de Calais (Tél: 03.21.60.57.60) et Jean Pierre PARDOUX - Chambre d'Agriculture de la Somme (Tél : 03 22 33 69 28).